

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2023-1972
OBJET	Recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1416 et débiter les travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2023, groupe 1, d'autoriser le mandat DOS-482 de surveillance des travaux par des services professionnels d'ingénieurs-conseils et d'autoriser le mandat DOS-332 de laboratoire	
<p>No dossier(s) interne(s) : DOS-1416</p> <p>No LV : NE S'APPLIQUE PAS</p> <p>DISTRICT(S) : 01-Saint-François 02-Saint-Vincent-de-Paul 07-Renaud 08-Vimont 09-Saint-Bruno 10-Auteuil 19-Marc-Aurèle-Fortin 20-Fabreville 21-Sainte-Rose</p>		
<p>Actions : ADJUDICATION</p> <p>Demande d'achat : Oui CT requis : Oui</p> <p>Contrat</p> <p>No contrat : DOS-1416 Estimation : 2 942 208,81 \$ Montant : 3 449 248,85 \$</p> <p>Mode de sollicitation : SP-Soumission publique Type de contrat : Exécution de travaux Durée du contrat : 90 jours Récurrence : Oui Reconduction : 0 Nombre d'addendas : 2 Résultat : Demix Construction, une division de CRH Canada Inc. 3 449 248,85 \$ (incluant TPS et TVQ)</p> <p>Unité(s) administrative(s) concernée(s) Service de l'ingénierie</p> <p>Financement No Règlement NA1</p> <p>Titre Règlement parapluie à identifier au moment de l'octroi</p>		

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2023-1972
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)		
<u>Date</u> 2022-12-06	<u>No résolution</u> CM-20221206-1044	<u>Objet</u> ADJUDICATION - CONTRAT DOS-482
<u>Résumé</u>		
Sur recommandation du comité exécutif,		
IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis		
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier		
et résolu à l'unanimité:		
d'adjuger le contrat DOS-482, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, concernant les services professionnels d'ingénieurs-conseils durant la construction pour divers projets d'infrastructures municipales sur l'ensemble du territoire de la Ville de Laval, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et les conditions des documents d'appel d'offres:		
WSP Canada inc.		
lot 1		
3 449 250 \$;		
Shellex Groupe conseil inc.		
lot 2		
2 874 375 \$;		
CIMA+ s.e.n.c.		
lot 3		
2 299 500 \$.		
ADOPTÉ		
(SD-2022-5070)		
<u>Date</u> 2022-09-13	<u>No résolution</u> CM-20220913-839	<u>Objet</u> ADJUDICATION - CONTRAT DOS-332
<u>Résumé</u>		
Sur recommandation du comité exécutif,		
IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou		
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis		
et résolu à l'unanimité:		
d'adjuger le contrat DOS-332, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour des services professionnels de firmes de laboratoire en sol pour la réalisation de contrôle qualité des matériaux pour divers projets municipaux sur l'ensemble du territoire lavallois, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:		
Groupe ABS inc.		
lot 1		
4 311 562,50 \$;		
Stantec Experts-Conseils ltée		
lot 2		
3 736 687,50 \$;		
Les Services EXP inc.		
lot 3		
3 161 812,50 \$;		
FNX-Innov inc.		
lot 4		
2 586 937,50 \$.		
ADOPTÉ		
(SD-2022-3953)		

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2023-1972										
<p>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</p> <p>Le présent contrat vise le resurfaçage de la chaussée (planage et pavage) sur les rues qui nécessitent une intervention, mais dont les infrastructures souterraines (égout et aqueduc) n'ont pas atteint leur durée de vie utile. Le pavage est dans un état de dégradation trop avancé pour se limiter à des travaux de réparations ponctuelles par le service des travaux publics.</p> <p>Mode d'adjudication: plus bas soumissionnaire conforme (PBSC).</p> <p>De plus, un montant d'environ 127,80 \$ est prévu pour défrayer les frais imposés par Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec conformément aux prescriptions du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques.</p> <p>ANALYSE DES SOUMISSIONS =====</p> <p>Après 30 jours de publication, 7 entrepreneurs ont acheté les documents d'appel d'offres. 5 ont déposé une offre, et les autres ne l'ont pas retourné, malgré nos demandes.</p> <p>ANALYSE DES RÉSULTATS =====</p> <p>Après vérification et analyse, les compagnies suivantes ont déposé une offre (incluant TPS et TVQ):</p> <table data-bbox="110 954 1242 1115"> <tr> <td>Demix Construction, une division de CRH Canada inc.</td> <td>3 449 248,85 \$ (recommandé)</td> </tr> <tr> <td>Eurovia Québec Construction inc.</td> <td>3 701 408,05 \$</td> </tr> <tr> <td>Uniroc Construction inc.</td> <td>3 733 996,99 \$</td> </tr> <tr> <td>Pavages Multipro inc.</td> <td>3 962 084,61 \$</td> </tr> <tr> <td>Construction Viatek inc.</td> <td>4 697 387,56 \$</td> </tr> </table> <p>ANALYSE DE L'ÉCART =====</p> <p>Écart entre l'estimation 3 119 395,35 \$ et le prix soumis par le plus bas soumissionnaire conforme (incluant TPS et TVQ): 329 853,50 \$ 10,57 % (défavorable).</p> <p>L'écart s'explique par le fait que le prix unitaire pour le marquage, signalisation ainsi que le maintien de la circulation sont plus coûteux que prévu.</p> <p>ABSTENTIONS =====</p> <p>Les Entrepreneurs Bucaro inc. Sintra inc.</p>			Demix Construction, une division de CRH Canada inc.	3 449 248,85 \$ (recommandé)	Eurovia Québec Construction inc.	3 701 408,05 \$	Uniroc Construction inc.	3 733 996,99 \$	Pavages Multipro inc.	3 962 084,61 \$	Construction Viatek inc.	4 697 387,56 \$
Demix Construction, une division de CRH Canada inc.	3 449 248,85 \$ (recommandé)											
Eurovia Québec Construction inc.	3 701 408,05 \$											
Uniroc Construction inc.	3 733 996,99 \$											
Pavages Multipro inc.	3 962 084,61 \$											
Construction Viatek inc.	4 697 387,56 \$											
<p>IMPACTS MAJEURS</p> <p>Dégradation accélérée de la chaussée</p>												
<p>ASPECTS FINANCIERS</p> <p>Le présent investissement de 3 355 934 \$ (taxes nettes incluses) s'inscrit dans le cadre du programme « Reconstruction et/ou réhabilitation de chaussée » pour lequel un montant de 10 000 000 \$ est prévu en 2023 au PTI. Financement : règlement d'emprunt L-12978-F.</p>												
<p>CULTURE</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>												
<p>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</p> <p>Travaux prévus en été 2023</p>												
<p>CADRE NORMATIF</p> <p>L'adjudication du contrat respecte le règlement sur la gestion contractuelle ainsi que les règles qui en découlent.</p>												
<p>REMARQUE(S)</p>												

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2023-1972
---------------------------	---	------------------------------

EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1416, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'infrastructures de surface - resurfaçage 2023 - Groupe 1, pour une période de 90 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres :

Demix Construction, une division de CRH Canada Inc. 3 449 248,85 \$ (incluant TPS et TVQ).

(CT:1747058)

d'autoriser le début des travaux par Demix Construction, une division de CRH Canada Inc. pour les travaux d'infrastructures de surface - resurfaçage 2023 - Groupe 1, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser CIMA+ s.e.n.c. à effectuer la surveillance en ingénierie durant la réalisation desdits travaux;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-482 - Lot 3,
HONORAIRES : Phase C - surveillance 164 777,57 \$ (incluant TPS et TVQ);

d'autoriser FNX-Innov Inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332 - Lot 4,
HONORAIRES : 61 018,21 \$ (incluant TPS et TVQ);

le tout sous réserve de l'adjudication du contrat DOS-1416 par le conseil municipal.

(CT:1747058)

d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec conformément aux prescriptions du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques :

Ministre des finances : 127,80 \$ (montant estimé)

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au règlement L-12978-F, un montant de 3 725 500 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de (saisie manuelle) 5 ans.

(CT:1747058)

CERTIFICATION

Numérotation des finances : 1747058 Coût estimé affectant l'année en cours : **3 355 933,39 \$** CM requis :Oui

Annotation(s)

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.

LEFEBVRE, Madame LISON (54347)

2023-05-05

AN - MS - JR